- Fabrication de l'ameublement

# Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement

**CQP**



CERTIFICATEURS

L'ameublement francais
CPNE ameublement

CONVENTION COLLECTIVE

1411 Convention collective nationale de la fabrication de l'ameublement

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Publics éligible au contrat de professionnalisation
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

## BC01 - Préparation de l'intervention de revalorisation de mobilier et d'agencement : tri et sélection des matériaux et des objets à réparer ou à transformer et préparation des objets, des outils et des produits

- S'approprier des consignes et les appliquer
- Réaliser un tri et une sélection d'un meuble ou de matériaux réceptionnés
- Identifier les procédés et opérations techniques à réaliser sur le meuble ou les matériaux réceptionnés
- Préparer les produits nécessaires à l'intervention (colles, vernis, peinture ...) et les outils d'application selon les consignes
- Préparer les outillages (outils manuels, outils électroportatifs) adaptés et vérifier leur conformité selon les consignes
- Préparer les matériaux et la quincaillerie adaptés et vérifier leur conformité selon les consignes
- Préparer le meuble avant l'intervention (démontage, nettoyage et préparation de surface ...) en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Appliquer les règles QHSE1 dans toute activité de préparation de l'intervention
- Organiser son activité pour effectuer les différentes tâches du début à la fin

## BC02 - Réalisation des procédés de réparation d'un meuble

- Mettre en œuvre les procédés de réparation d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement selon les consignes en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes
- Contrôler la qualité du produit fini
- Appliquer les règles QHSE2 dans toute activité de réparation d'un meuble
- Identifier des anomalies ou défauts et alerter

## BC03 - Fabrication de mobilier ou d'agencement simple

- Identifier les procédés de fabrication de mobilier ou d'agencement simple à réaliser
- Mettre en œuvre des procédés de fabrication selon les consignes en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes
- Contrôler la qualité du produit fini
- Appliquer les règles QHSE3 dans toute activité de fabrication
- Identifier des anomalies ou défauts et alerter

## BC04 - Réalisation de procédés de transformation ou modification d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement

- Identifier les procédés de transformation ou de modification à réaliser
- Mettre en œuvre les opérations de transformation ou modification d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement selon les consignes en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes
- Contrôler la qualité du produit fini
- Appliquer les règles QHSE4 dans toute activité de transformation ou modification d'un meuble
- Identifier des anomalies ou défauts et alerter

## BC05 - Réalisation de finitions d'un meuble ou d'un mobilier d'agencement

- Identifier les opérations de finitions adaptées au meuble ou au mobilier d'agencement
- Réaliser la préparation du meuble ou du mobilier d'agencement en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant
- Mettre en œuvre les opérations de finitions en

utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant

- Utiliser les outils adaptés à l'intervention (outils manuels, outils électroportatifs) selon les consignes
- Contrôler la qualité du produit fini
- Appliquer les règles QHSE5 dans toute activité de finitions
- Identifier des anomalies ou défauts et alerter